

Diekirch, le 02 juillet 2024

Aux membres du Conseil communal
de la Ville de Diekirch

Mesdames, Messieurs,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil communal qui aura lieu le **LUNDI 08 JUILLET 2024 à 18.00 heures** en la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Diekirch, 27, avenue de la Gare.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Politique de la sécurité de l'information et de la protection des données au sein de la Ville de Diekirch (présentation par la société itrust consulting s.à r.l.)
2. Règlement de circulation de la Ville de Diekirch :
 - Ratification de règlements d'urgence
3. Primes d'encavement 2024
4. Rosière 2024
5. Approbation d'une convention
6. Modifications au règlement-taxe général
7. Finances communales
8. Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2023
9. Impôt commercial et impôt foncier: Fixation des taux multiplicateurs pour l'année 2025
10. Délibération du conseil communal du 13 juin 2024 ayant comme objet : Autorisation d'ester en justice : Ville de Diekirch/MR Diekirch sàrl (point porté à l'ordre du jour par la fraction LSAP)
11. Divers

Séance secrète


12. Personnel communal

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins,
Le Bourgmestre, le secrétaire,




Charles Weiler


René Liltz